



Mon ex-concubine me harcèle. révision de pension. de mort,...

Par **luidji**, le **06/11/2009** à **19:11**

Bonjour,

je n'en peux plus, je suis a bout. Mon ex-concubine me harcèle. Nous avons eu une fille ensemble non désirer de ma part. Mais c'est ma fille je l'aime et l'ai reconnu. Nous sommes séparé avant sa naissance. Elle a 5 ans j'ai fait une procédure pour la reconnaître il y a un an et elle a demander une pension. Elle a obtenu 50 € car je ne travaillais pas et était au chômage. Je viens de trouver un emploi et s'est reparti re-harcèlement et menace de révision de pension. Tous les 3 mois elle me menace de révision. Je lui envoyais meme 80 a 100 € mais elle veux toujours plus et surtout voudrais que l'on retourne ensemble. Ce que je ne veux pas. Elle me pourri la vie pour bcp de chose. Menace de mort, coup de clé sur la carrosserie de ma voiture,

J'arrive à un point a ne plus aller chercher ma fille. Elle lui dit que papa et maman vont se marier et bien autres choses. Quand elle ne m'insulte pas au téléphone devant elle !

PS: Elle a 2 autres enfants de pere differents et eu n'on pas reconnu leurs enfants et pas de pension. Mais elle s'acharne sur moi. Je suis à bout de nerfs.

Que puis je faire, merci.

Par **JURISNOTAIRE**, le **06/11/2009** à **19:49**

Bonsoir, Luidji.

Vous dites que votre fille a demandé une pension, et qu'elle a OBTENU 50 €.

Celà résulte-t-il d'une décision de justice?

Dans l'affirmative, qu'y a-t-il exactement comme précisions au sujet de la pension, dans cette décision?

Est-ce spontanément que vous en majorez le montant?

Votre bien dévoué.

Par **luidji**, le **06/11/2009** à **20:15**

Merci pour votre reponse,

Mon ex a demander une pension, oui une décision de justice.

La décision de justice c'est 50 €

J'ai spontanément majorer le montant !